

## Communiqué de presse

# 4<sup>ème</sup> étude Randstad Award 2013 sur la marque employeur CANAL+, entreprise préférée des Français(e)s

Paris, le 21 mars 2013 – *La quatrième édition en France des Randstad Awards distingue CANAL+ comme l'entreprise la plus attractive auprès du grand public en 2013. CANAL+ succède ainsi à Eurocopter, lauréat l'an passé. Selon l'enquête<sup>1</sup>, qui mesure la marque employeur des 220 plus grandes entreprises opérant en France, 48% des personnes interrogées déclarent vouloir travailler pour la chaîne cryptée. Eurocopter et le groupe PPR complètent le podium. Outre le palmarès, l'étude analyse les facteurs qui conduisent les Français(e)s à rejoindre un employeur plutôt qu'un autre. Alors que la rémunération constituait en 2012 le premier facteur de choix, en 2013, sur fond d'envolée du chômage et de croissance en berne, les sondés plébiscitent avant tout la sécurité de l'emploi. Ce critère arrive en tête avec 66% des suffrages, en hausse de 12 points par rapport à 2012, devant la rémunération (59%, -12 points sur un an) et l'ambiance de travail agréable (58%, - 5 points sur un an)<sup>2</sup>.*

« Dans un contexte économique dégradé, la marque employeur reste plus que jamais le thermomètre de l'attractivité des entreprises. Et force est de constater que les résultats des Randstad Awards ne laissent pas de place au doute : la crise a rebattu les cartes de la marque employeur. Très clairement, les attentes du grand public à l'endroit des employeurs se concentrent sur la sécurité de l'emploi. Autre enseignement, malgré les surprises de cette quatrième édition, certaines entreprises semblent se détacher au fil des ans. Preuve que la marque employeur est un travail de longue haleine qui, pour être payant, doit faire fi des aléas conjoncturels », déclare François Béharel, président du Groupe Randstad France.

## La sécurité de l'emploi au cœur des attentes du grand public

La crise marque de son empreinte les résultats de l'édition 2013 des Randstad Awards. Aux yeux du grand public, le choix d'un employeur – public ou privé – se fait d'abord au regard de sa capacité à garantir la sécurité de l'emploi. Ce critère enregistre un score de 66%, soit une progression de 12 points par rapport à l'étude 2012. Tous critères confondus, il s'agit de la deuxième plus forte hausse.

Les deux facteurs de choix les plus fréquemment cités sont ensuite la rémunération attractive (59%, en retrait de 12 points par rapport à 2012), qui s'était hissée en tête du classement l'année dernière, et l'ambiance de travail agréable, avec 58%, en recul de 5 points. Le bond de la sécurité de l'emploi est à mettre en parallèle avec la chute de la rémunération attractive. En effet, alors que le chômage en France

<sup>1</sup> L'étude Randstad Award a été réalisée en octobre 2012 par l'institut ICMA Group sur la base d'une enquête en ligne conduite auprès d'un panel représentatif de la population française constitué de 10 500 personnes âgées de 18 à 65 ans.

<sup>2</sup> Comme les résultats expriment le pourcentage de répondants ayant choisi un critère – parmi une liste de 17 critères – à n'importe quelle position parmi le Top 5 des critères les plus importants dans le choix d'un employeur, la somme des résultats dépasse 100%.

ne cesse de progresser depuis bientôt deux ans, l'heure est au pragmatisme.

le top 5 des critères les plus importants	2013	2012
sécurité de l'emploi à long terme	66 ▲	54%
rémunération attractive	59 ▼	71%
ambiance de travail agréable	58 ▼	63%
financièrement saine	49 ▲	30%
perspectives de carrière	45 ▲	39%
emplois intéressants	43	42%
bon équilibre entre vie privée/professionnelle	31 ▼	41%
localisation géographique	31 ▼	40%
conditions de travail flexibles	28 ▼	32%
formations de qualité	21 ▲	16%
produits/services de qualité	13	14%
opportunités de carrière à l'étranger	11 ▲	8%
management fort	10	10%
démarche sociale et environnementale	9 ▼	11%
politique de diversité	9	10%
image forte/valeurs fortes	9 ▼	11%
dernières technologies/innovante	6 ▼	8%

Conscients de la difficulté de (re)trouver un emploi dans la période actuelle, les Français(e)s semblent prêts à faire des concessions, notamment sur leur salaire. Dans cette logique, des critères certes importants mais exprimant peut-être davantage une forme de confort professionnel, tels que le bon équilibre vie privée/vie professionnelle, la

localisation géographique ou encore les conditions de travail flexibles, sont tous en recul. Enfin, signe supplémentaire de l'« enracinement » de la crise dans leur quotidien, les sondés ont placé le critère financièrement saine en 4ème place – alors qu'il n'était que 9ème en 2012. Directement corrélé à la sécurité de l'emploi, ce facteur réalise ainsi la plus forte progression en 2013 : il gagne 19 points, à 49%.

Peu de changement en revanche en queue de classement. Selon l'étude, l'image et les valeurs de l'employeur, sa politique de diversité, sa démarche sociale et environnementale ne sont pas jugés comme déterminants au moment de choisir un employeur. Ces critères apparaissent sans doute comme secondaires aux yeux des sondés à l'heure où leurs attentes se concentrent sur des besoins jugés plus fondamentaux. Dans un contexte de crise, les Français(e)s pensent d'abord à garder ou trouver du travail ! Mais, par-delà la conjoncture difficile, quelle conclusion en tirer, alors que nombre d'entreprises ont justement érigé la RSE (responsabilité sociale et environnementale) au rang de priorité ces dernières années? Si le verre est à moitié plein, l'on peut alors avancer que les salariés considèrent pareils progrès comme acquis. Ces questions allant de soi, pas la peine de les mettre en avant. A contrario, ces résultats peuvent aussi signaler le fait que les efforts engagés n'ont pas encore trouvé de traduction concrète dans le quotidien professionnel des sondés. Auquel cas il serait temps pour les employeurs de repenser leur politique RSE.



## Public, privé, santé : l'attractivité des employeurs passée au crible

Le deuxième volet de l'étude Randstad Award se penche sur la manière dont le grand public perçoit l'attractivité des entreprises privées, des ministères et des institutions de la santé. En d'autres termes : quels sont leurs atouts respectifs? En plus de permettre la comparaison, cette partie vise aussi à [mettre au jour d'éventuels décalages entre les attentes du grand public et la réalité telle qu'il la perçoit](#).

Le top 5 des critères d'attractivité les plus communément associés aux employeurs des secteurs donnés

<b>Top 5</b>	<b>Entreprise privées (29%)*</b>	<b>Ministères (48%)</b>	<b>Santé (39%)</b>
<b>1<sup>er</sup> critère</b>	Financièrement saine	Sécurité de l'emploi	Démarche sociale et environnementale
<b>2<sup>ème</sup> critère</b>	Perspectives de carrières	Emplois intéressants	Emplois intéressants
<b>3<sup>ème</sup> critère</b>	Emplois intéressants	Perspectives de carrières	Sécurité de l'emploi
<b>4<sup>ème</sup> critère</b>	Management fort/de qualité	Financièrement saine	Formations de qualité
<b>5<sup>ème</sup> critère</b>	Rémunération attractive	Formations de qualité	Ambiance de travail agréable

\* Le chiffre entre parenthèses correspond à l'attractivité globale de la catégorie d'employeur donnée.

D'emblée, une conclusion s'impose à la lecture du tableau. [Les principaux critères sur lesquels se fondent les attentes des salariés ne correspondent pas à leur vision de ce que proposent les employeurs](#). Alors que les Français(e) aspirent à la sécurité de l'emploi, ils estiment que seuls les ministères – ou, dit autrement, le service public – sont à même de la leur offrir.

Il est par ailleurs éloquent dans le contexte actuel de constater que les entreprises privées ne sont pas synonymes de sécurité de l'emploi (ce critère ne ressort qu'en 6<sup>ème</sup> position). A n'en pas douter, le flot nourri de mauvaises nouvelles sur le front de l'emploi – fermetures d'usines, plans sociaux, etc. – a fait son œuvre.

Dès lors, comment expliquer la première place du critère financièrement saine? Sans doute faut-il y voir le sentiment que les entreprises, malgré la crise, restent perçues comme des organisations qui dégagent des profits. Et donc gagnent de l'argent. Les Français verraient-ils alors les entreprises plus riches qu'elles ne sont? Le fait est que [le grand public, d'après l'étude, juge les entreprises privées financièrement saines alors même qu'elles ne semblent pas être en mesure](#)

[de leur assurer la sécurité de l'emploi](#). Etonnement, ce paradoxe semble faire écho à la résonance médiatique que suscitent en France les licenciements économiques quand bien même ceux-ci ne représentent qu'une part minime des destructions d'emploi.

### **Les ministères ont la cote**

De même, ce hiatus est vraisemblablement la cause de [la faible attractivité globale des entreprises privées en tant qu'employeur](#). Seuls 29% (en retrait d'un point sur un an) des personnes interrogées disent ainsi vouloir travailler dans une entreprise privée. Contre 48% des sondés dans un ministère (- 2 points sur un an) et 39% dans une institution de la santé (- 1 point par rapport à 2012). Justement, l'attractivité des ministères, toujours aussi forte, s'explique par les valeurs d'égalité et d'intérêt général qui lui sont inhérentes.

Malgré cet atout indéniable pour attirer les talents, selon Abdel Aïssou, directeur général du Groupe Randstad France et ancien haut-fonctionnaire, un point d'alerte pourrait concerner leur capacité à recruter parmi les plus jeunes. « Alors que les ministères enregistrent leur

plus faible taux d'attractivité auprès des plus jeunes, les résultats 2013 signalent une attractivité en repli au sein de ces catégories : elle perd ainsi 3 points auprès des 18 – 24 ans (42% en 2012 contre 39% en 2013) et 4 points au sein des 25 – 34 ans (49% en 2012, 45% en 2013). Chez les seniors, en revanche, pas de trace de cette tendance à la baisse : les résultats restent stables ».

Autre point saillant de ce volet des Randstad Awards, [la comparaison public – privé. Parmi les cinq critères qui, selon le grand public, déterminent leur attractivité respective, les entreprises et les ministères en partagent trois](#) : tous deux sont perçus comme étant financièrement sains, offrant des emplois intéressants avec, à la clé, des perspectives de carrière. Ces similitudes semblent signaler un effritement de la barrière qui a longtemps prévalu entre deux secteurs souvent opposés dans le discours commun. Les personnes interrogées perçoivent les ministères et avec eux, l'ensemble du service public, comme une alternative pleine et entière à une carrière dans le privé. Conclusion, [en termes RH, la dichotomie public – privé sera peut-être bientôt inopérante.](#)

### ***La santé séduit les hommes***

Enfin, notons que le secteur de la santé est le seul à classer dans le Top 5 des critères d'attractivité – et en tête de surcroît – la démarche sociale et environnementale. Cette distinction est semble-t-il à mettre au compte des notions de vocation, d'engagement au service d'autrui et de lien social que suscitent traditionnellement les métiers de la santé. La crise n'aura donc pas entamé leur bonne image, ce critère « sociétal » progressant même de 5 points par rapport à 2012, où il était arrivé 3ème. Il est par ailleurs intéressant de relever qu'[à l'heure où les métiers de la santé sont encore très majoritairement féminins, l'écart d'attractivité du secteur se resserre entre les femmes et les hommes.](#) De 12 points en 2012 (45% pour les femmes, 33% pour les hommes), il est tombé à 3 points cette année (40% auprès des femmes, 37% auprès des hommes). La santé continue donc d'attirer davantage de femmes que d'hommes, mais elle gagne du terrain auprès des hommes. De bon augure à l'heure où la santé va faire face à des besoins importants de recrutements en raison des départs à la retraite des générations issues du baby-boom.



## Randstad Awards : le palmarès 2013

### PALMARES GENERAL

#### **Entreprises privées**

- Les grands gagnants

	Entreprise
1er	CANAL+
2ème	EUROCOPTER
3ème	PPR

- Les lauréats par secteur

LES NOMINES PAR SECTEUR	LES LAUREATS
Commerce-Hôtellerie-Restauration (Club Med, Décathlon, Fnac, Pierre et Vacances, Yves Rocher)	Club Med
Construction-Energie-Environnement (EDF, GFD Suez, Spie, Suez Environnement, Total)	EDF
Equipementiers et industrie automobile (Bosch, Michelin, Toyota, Valeo)	Michelin
Industrie des biens de consommation et agroalimentaires (GlaxoSmithKline, L'Oréal, Nestlé, PPR)	PPR
Industrie des biens d'équipement et intermédiaires (Airbus, Dassault Aviation, Eurocopter, Snecma, STMicroelectronics)	Eurocopter
Médias (CANAL+, France Télévisions, Groupe M6, NextRadioTV)	CANAL+
Services (BNP Paribas, HSBC, La Banque Postale, Natixis, Société générale)	Natixis
Conseil et Services IT (Bull, Bureau Veritas, Ernst&Young, IBM, KPMG)	IBM
Transport-Logistique (Aéroports de Paris, Air France-KLM, La Poste, RATP, SNCF)	SNCF

## ☑ Secteurs d'activité

	2013	2012
Médias	39%	40%
Ind. des biens de consommation et agro	35%	36%
Ind. des biens d'équipement et intermédiaires	33% ▼	35%
Construction Energie Environnement	33% ▼	35%
Conseil et services IT	33%	34%
Transport-logistique	30%	31%
Equipementiers et industrie automobile	30% ▼	32%
Services	25% ▼	27%
Commerce Hôtellerie Restauration	23%	24%

En 2013, les médias ressortent comme le secteur le plus attractif auprès des Français(e)s. Près de quatre répondants sur dix (40%) souhaiteraient y travailler. A n'en pas douter, ce secteur continue de faire rêver et bénéficie de ce fait d'un pouvoir de séduction qui ne se dément pas année après année. En 2012, les médias occupaient déjà la 1ère place, devant les industries de biens de consommation et agroalimentaires. Cette famille de secteur est notamment portée par l'industrie du luxe. Cette filière, emblématique d'une certaine

excellence française, combine le prestige, la rareté et la qualité. Bref, tous les ingrédients du rêve ! En troisième position, on retrouve, comme en 2012, les industries des biens d'équipement et intermédiaires. Cette famille de secteur compte dans ses rangs l'aéronautique. Elle aussi une filière d'excellence, l'aéronautique fait figure d'exception dans le paysage industriel. Avec des carnets de commandes remplis pour les deux à trois prochaines années et environ 10 000 embauches de prévues en 2013, l'aéronautique ne connaît pas la crise.

## PALMARES SERVICE PUBLIC (Ministères)

Nouveau trio gagnant en 2013 ! Grand lauréat de sa catégorie, le ministère de la Culture et de la Communication succède au ministère de l'Écologie, du développement durable, des Transports et du Logement. A noter, cette année, les ministères du Top 3 ont tous une femme à leur tête, contre un seulement l'année dernière.

Classement 2013		
Attractivité globale: 48%		
1.	Ministère de la Culture et de la Communication	54%
2.	Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative	54%
3.	Ministère des Droits des femmes	53%
4.	Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social	52%
5.	Ministère des Outre-mer	51%
6.	Ministère de la Réforme de l'État, de la Décentralisation et de la Fonction publique	51%
7.	Ministère des Affaires sociales et de la Santé	50%
8.	Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	50%
9.	Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie	49%
10.	Ministère des Affaires Étrangères	49%
11.	Ministère de l'Éducation Nationale	47%
12.	Ministère de l'Économie, des Finances et du Commerce extérieur	46%
13.	Ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	45%
14.	Ministère de la Défense	44%
15.	Ministère de l'Intérieur	44%
16.	Ministère de l'Égalité des territoires et du Logement	43%
17.	Ministère de la Justice	43%
18.	Ministère du Redressement productif	40%

## PALMARES SANTE



Dans sa catégorie, le Groupe Hospitalier de la Mutualité française est le grand gagnant de l'étude en 2013. Il succède à Unicancer, organisme qui a changé de nom.

### Quelques mots sur l'étude

En 2000, Randstad s'est associé à l'institut d'études indépendant ICMA Group pour lancer le premier Randstad Award en Belgique et mesurer la marque employeur de 50 entreprises locales. Treize années plus tard, l'enquête s'est élargie à 3 400 entreprises et 15 pays dans le monde.

Cette année, en France, 10 500 salariés potentiels (salariés, chercheurs d'emploi, étudiants, femmes au foyer ou retraités) âgés de 18 à 65 ans ont évalué 220 employeurs clés lors d'une enquête en ligne réalisée en septembre et octobre 2012.

Il a été demandé aux sondés d'identifier les employeurs qu'ils connaissent, d'indiquer s'ils souhaiteraient travailler pour eux et d'évaluer leur attractivité selon 10 facteurs clés - correspondant à des critères RH considérés comme primordiaux par les français dans le choix d'un employeur :

- Ambiance de travail
- Démarche sociale et environnementale
- Equilibre entre vie privée et vie professionnelle
- Financièrement saine
- Intérêt du poste
- Qualités des formations
- Perspectives de carrière
- Qualité du management
- Rémunération attractive
- Sécurité de l'emploi

Les employeurs sont sélectionnés sur la base de deux critères : leur effectif en France (+ 3000 salariés) et leur présence nationale. Ils ne peuvent postuler eux-mêmes, ni demander à

figurer dans cette étude. Les gagnants sont sélectionnés uniquement sur la base de leur attractivité relative en tant qu'employeur.

L'attractivité relative correspond au volume de sondés qui connaissent un employeur, rapporté au volume de ceux qui souhaiteraient travailler pour cet employeur. Essentiel pour le prix, ce critère permet de gommer l'avantage en termes d'attractivité que les entreprises plus connues pourraient avoir par rapport aux autres.

Retrouvez les Randstad Awards sur : <http://www.lesrencontresrandstad.fr>

#### [A propos du Groupe Randstad France](#)

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad, deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines, fondé aux Pays-Bas en 1960. En France, il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec en 2011 un chiffre d'affaires de 3,37 milliards d'euros. En 2011, le groupe (4000 collaborateurs -trices) aura délégué 80 000 collaborateurs intérimaires en équivalent temps plein et recruté 13 600 professionnels, en s'appuyant sur son réseau national et local de 900 agences et bureaux.

Randstad, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française de services en Ressources Humaines à avoir obtenu les labels « Egalité Professionnelle » (octobre 2008) et « Diversité » (janvier 2009), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.

@GroupRandstadFR

En savoir plus : [www.grouperandstad.fr](http://www.grouperandstad.fr)



@GroupRandstadFR

#### Contacts Presse

Groupe Randstad France  
Direction de la Communication  
01 41 62 22 07  
Sophie Durand – 06 37 86 44 00  
[sophie.durand@randstad.fr](mailto:sophie.durand@randstad.fr)  
Sébastien Buffet – 06 01 35 25 39  
[sebastien.buffet@randstad.fr](mailto:sebastien.buffet@randstad.fr)

DGM  
01 40 70 11 89  
Sonia Fellmann / Christian D'Oléon  
[nathalie@dgm-conseil.fr](mailto:nathalie@dgm-conseil.fr)